

ÉNONCÉ DE POLITIQUE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

La santé et la sécurité de nos employés figurent au premier rang des préoccupations et des responsabilités de la Société. Nous sommes résolus à procurer à nos employés un milieu de travail sécuritaire, en plus de satisfaire aux exigences légales applicables dans tous nos établissements.

Nos efforts s'articulent autour d'un système de gestion de la santé et de la sécurité. Ce système de gestion préconise la responsabilisation individuelle en matière de santé et de sécurité, ainsi que l'adoption d'attitudes favorables à la prévention des blessures et des maladies.

Nous offrons à nos employés la formation et l'aide nécessaires afin que chacun ait les connaissances et les compétences voulues pour exécuter son travail en toute sécurité, tout en faisant la promotion d'un mode de vie sain au travail comme à la maison. En contrepartie, nos employés sont les premiers responsables de leur propre sécurité, et chaque employé doit adopter un comportement sécuritaire en tout temps de façon à ne pas mettre en danger sa propre santé et sécurité ou celles de ses collègues de travail.

Nous adhérons aux principes suivants :

- Chaque tâche peut être exécutée sans blessure.
- L'excellence opérationnelle repose sur l'absence de blessures au travail.
- La sécurité et la santé sont des valeurs fondamentales qui concernent tous les aspects de nos activités.
- L'engagement ferme de la direction et de chacun des employés, et ce à tous les niveaux, est essentiel à la création et au maintien d'un milieu de travail sain et sans blessure.

Nous favorisons l'amélioration continue en instaurant dans chaque établissement des normes de santé et de sécurité de niveau international, et en mesurant les résultats.



Richard Garneau
Président et chef de la direction

Mars 2012